

Communauté Saint-Fé – Newsletter n° 18 – 23 mai 2020

Chers amis,

Le moment tant attendu est arrivé ! Nous nous retrouverons bientôt, dès lundi 25 mai à 18h00, pour célébrer ensemble l'eucharistie.

Vous trouverez, ci-dessous, les horaires des messes et des permanences des confessions pour les jours à venir, sans oublier ceux du week-end de Pentecôte.

D'ores et déjà, merci de prendre connaissance des consignes reçues ce jour de notre archevêque, mesures sanitaires que tous, fidèles et prêtres, devront prendre pour nous protéger mutuellement. Nous savons que nous pouvons compter les uns sur les autres afin de faire reculer cette pandémie.

Nous vous communiquerons prochainement d'autres nouvelles. Dans la joie de vous revoir bientôt, recevez nos salutations bien fraternelles.

Steves Babooram

**REPRISE DES MESSES
A PARTIR DU LUNDI 25 MAI 2020**

DU LUNDI AU SAMEDI : messe à 18h00

WEEK-END DE PENTECOTE : 30 – 31 MAI

Samedi : messe à 18h00

Dimanche : messes à 09h30, 11h00 et 12h00

Permanence de confessions : du lundi au samedi de 17h00 à 18h00.

Recommandations à l'attention des fidèles et des visiteurs

Conformes à la réglementation en vigueur en dehors des temps de célébrations.

Bienvenue dans votre église !

Pour lutter efficacement contre la reprise de l'épidémie, nous vous demandons de respecter les consignes suivantes :

- ❖ *Se laver les mains en entrant et en sortant de l'église avec du gel hydroalcoolique.*
- ❖ *Eviter de venir à l'église si l'on est souffrant ou si l'on vit avec une personne susceptible d'avoir contracté le virus.*
- ❖ *Eviter de toucher les portes (elles doivent rester ouvertes) et plus généralement tout autre endroit dans l'église.*

- ❖ *Respecter la limite de 10 personnes présentes simultanément dans l'église en dehors des célébrations liturgiques.*
- ❖ *Respecter les « gestes barrières » notamment la distance de sécurité d'au moins un mètre cinquante entre les personnes présentes.*
- ❖ *Eviter d'utiliser à plusieurs des livrets ou documents qui pourraient passer de mains en mains et ne pas en laisser à disposition dans l'église.*
- ❖ *Ne pas créer de regroupement de personnes à l'extérieur comme à l'intérieur de l'église.*
- ❖ *Le port du masque est obligatoire.*

DISPOSITIONS PARTICULIERES POUR LES CEREMONIES LITURGIQUES

- Le nombre de fidèles dans l'église sera limité à 90 personnes par messe.
- Le port du masque couvrant la bouche et le nez est obligatoire.
- Les portes seront ouvertes afin de ne pas être touchées.
- Les bénitiers resteront vides.
- On ne distribuera ni livret de chants, ni prospectus ou feuille volante.
- On évitera la présence du chœur paroissial, si un animateur est présent il pourra chanter sans quitter son masque et toujours au même micro qu'il ne partagera avec personne.
- Les lectures seront faites soit par le célébrant lui-même, soit par une seule personne utilisant le même micro. L'Évangile pourra être proclamé depuis le pupitre de la présidence d'où pourra être faite l'homélie aussi afin d'éviter l'usage du même micro par plusieurs personnes.
- Le rite de paix se fait sans contact physique.
- Quête :
 - S'il y a quête à l'offertoire, pas de transmission du panier entre les fidèles.
 - Possibilité de panier de quête à la sortie à la disposition des fidèles

POUR LA COMMUNION :

- Les fidèles recevront la communion sur la main.
- On établira un sens de communion de telle sorte que personne ne se croise en suivant un ordre conforme à la configuration de l'église. *On s'adaptera éventuellement après quelques jours de pratique.*
- Les fidèles conserveront le masque durant la procession et ne le soulèveront qu'après avoir reçu l'hostie afin de communier.
- On conservera le dialogue liturgique « le Corps du Christ » « Amen » pourvu que les deux soient masqués.
- Les enfants ou les adultes qui viennent recevoir la bénédiction la recevront sans aucun contact physique.